Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Comités exécutifs des Conseils multidisciplinaires

Le **Conseil multidisciplinaire des services de santé (CMSSa)** et le **Conseil multidisciplinaire des services sociaux (CMSSo)** font partie des 4 conseils professionnels issus de la LGSSSS, au même titre que le conseil des infirmières et infirmiers (CII) et le conseil des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes (CMDPSF).

Le **CMSSa** représente environ **1100 membres**, détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire dans le domaine de la santé physique. Le **CMSSo** représente environ **1800 membres**, détenteurs d'un diplôme collégial ou universitaire dans le domaine des services psychosociaux.

Le **comité exécutif** du conseil multidisciplinaire des services de santé (CECMSSa) et son équivalent des services sociaux (CECMSSo) sont chacun composés de 9 membres élus ou nommés. Les comités exécutifs incluent aussi la Directrice des services multidisciplinaire de santé et de services sociaux (DSMSSS).

Principaux mandats

- Émettre des avis et faire des recommandations : sur la qualité de la pratique professionnelle, sur l'organisation des services, sur les moyens à prendre pour évaluer et maintenir les compétences de ses membres ainsi que sur toute autre question que la DSMSSS ou le CIETOC porterait à son attention.
- Former des comités de pairs pour le maintien et la promotion de la compétence de ses membres, notamment afin d'améliorer la qualité des soins et des services en lien avec la pratique professionnelle.

Consulter les CECM

Quand?

- Présence d'enjeux importants ayant des impacts cliniques
- Changement de pratique clinique professionnelle
- Questionnements quant à l'implication des CECM
- Tout autre contexte

Les avantages de faire appel à nous, **particulièrement en amont**

Pour les comités, les directions

- Obtenir des consultations d'intervenants du terrain provenant de titres d'emploi et de milieux diversifiés
- Aider à souligner les angles morts d'un projet d'un point de vue clinique
- Collaborer à la recherche de pistes d'amélioration ou d'idées innovantes
- Favoriser l'adhésion des professionnels
- Diffuser de l'information en lien avec la pratique professionnelle

Pour les équipes cliniques

- Faire entendre aux instances décisionnelles les points de vue et enjeux terrain
- Se faire guider vers les ressources internes ou externes les mieux outillées pour soutenir l'équipe
- Recevoir du soutien pour mettre en place des idées innovantes
- Collaborer avec les autres CM au Québec sur des défis communs

NOUS JOINDRE

Pour plus d'informations ou pour compléter une demande, consulter **la page Intranet des CM**, onglet «Je veux faire une demande aux CECM».

Pour communiquer avec nous, utilisez l'adresse suivante : cecm.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca

Québec